

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2604

Adhésion de la Ville de Lyon à l'Institut de Recherche et d'Enseignement des Soins d'Urgences (IRESU)

Délégation Générale aux ressources humaines

Rapporteur : M. CLAISSE Gérard

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 DECEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2604 - ADHESION DE LA VILLE DE LYON A L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCES (IRESU) (DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX RESSOURCES HUMAINES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 novembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Institut de Recherche et d'Enseignement des Soins d'Urgence (IRESU) est une Association loi 1901 qui œuvre depuis 27 ans à la coopération entre la médecine d'urgence et la médecine du travail pour développer un savoir faire de la médecine du travail dans la prise en charge des urgences.

Cette coopération, grâce à une meilleure connaissance des contraintes de l'environnement du travail, a aussi permis aux services d'urgence de mieux approcher et de prendre en charge les urgences médicales au sein des entreprises et collectivités.

L'IRESU édite la revue bi-mensuelle, « Contacts et Urgences » ainsi qu'un Mémento regroupant les protocoles de prise en charge des urgences, co-construits par des médecins urgentistes et des médecins du travail et peut proposer des formations aux personnels susceptibles d'être confrontés aux urgences médicales.

C'est pourquoi, il est pertinent que la Ville de Lyon puisse adhérer à l'IRESU comme membre associé afin de pouvoir obtenir les protocoles de soins d'urgence édités par l'institut uniquement accessible aux adhérents et d'accéder aux publications et le cas échéant aux sessions de formation de l'institut.

L'adhésion pour l'année 2017 est de 70 euros TTC.

Ouï l'avis de la commission Ressources Humaines ;

DELIBERE

1. L'adhésion de la Ville de Lyon comme membre associé de l'Institut de Recherche et d'Enseignement des Soins d'Urgence (IRESU) est approuvée.

2. La dépense en résultant, soit 70 euros, sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 011, article 6281 de l'exercice 2016.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Gérard CLAISSE